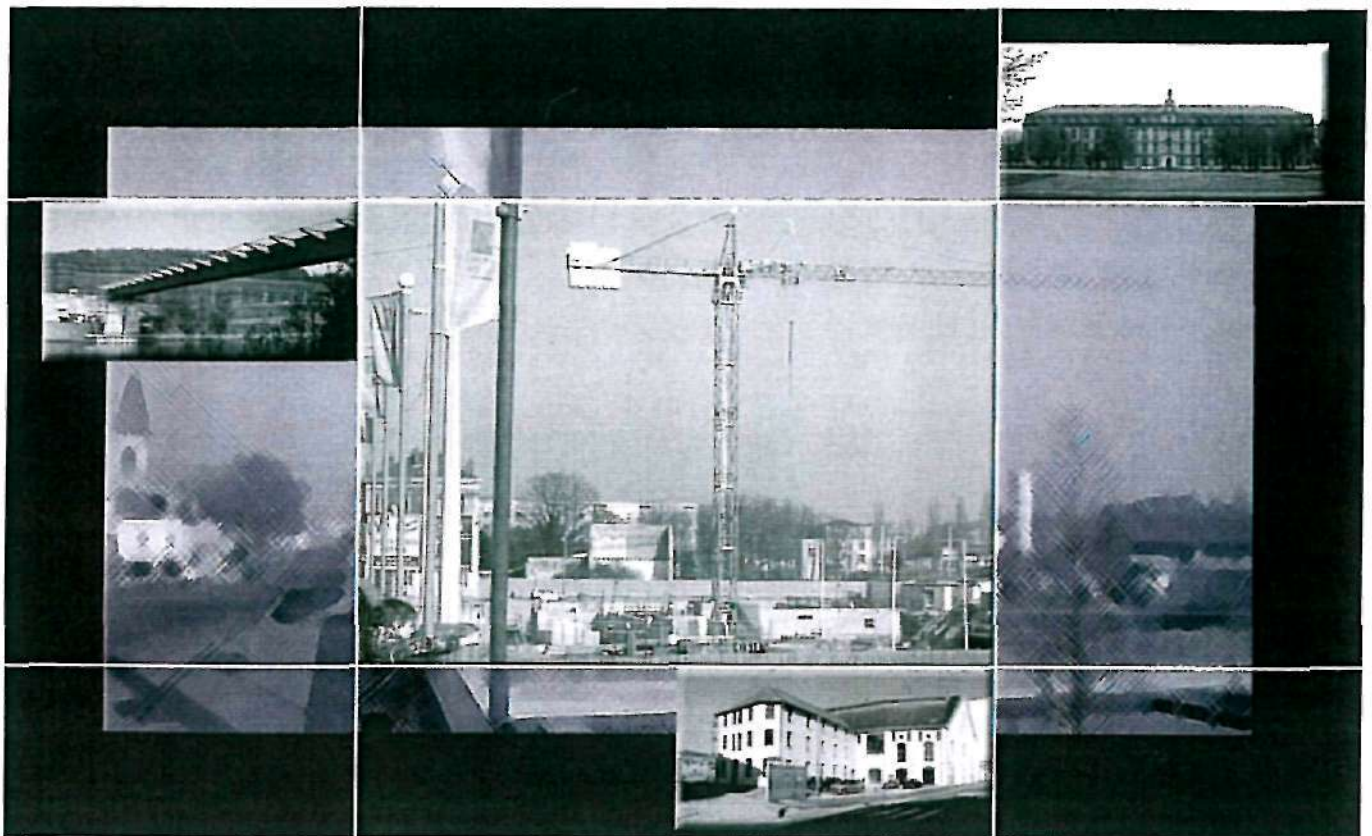


Rapport d'Activité

Année 2000



E.P.M.L.

SOMMAIRE

PREAMBULE	1
CHAPITRE I - ACTIONS SUR FONDS PROPRES	2
I - RESULTATS DES INTERVENTIONS FONCIERES	3
II - RESULTATS DES CESSIONS FONCIERES	10
III - GESTION DU PATRIMOINE	13
CHAPITRE II - ACTIONS EN PRESTATIONS DE SERVICES	15
I - OPERATIONS FONCIERES ET DIVERSES	15
II - OPERATIONS DE RECONVERSION	17
1) Traitement des espaces dégradés (3 ^{ème} C.P.E.R.)	17
2) Traitement des espaces dégradés (4 ^{ème} C.P.E.R.)	25
3) Conversion des sites militaires	26
III - OPERATIONS D'AMENAGEMENT	28
1) Parc International d'Activités des trois frontières	28
2) Parc d'Activités de Nancy - Pompey	30
CHAPITRE III - OPERATIONS SOUS MANDATS	32

La politique générale d'intervention de l'E.P.M.L est déterminée, pour les années 2000 à 2006, par le septième programme pluriannuel adopté par le Conseil d'Administration le 15 mars 2000 et approuvé par le Préfet de région le 24 mars 2000. Il affiche notamment les nouvelles actions dont l'Etablissement Public a la charge en application du quatrième contrat de plan portant sur la même période, signé par l'Etat et la Région le 10 mars 2000.

Le nouveau programme définit, dans ses objectifs, les orientations du C.I.A.D.T. de décembre 1998 sur le territoire des bassins miniers nord lorrains pour lequel un volet spécifique après-mines a été retenu et une Directive Territoriale d'Aménagement est en cours d'élaboration, les grands axes du contrat de plan Etat-Région et la problématique du recyclage urbain. Il s'appuie, en outre, sur des stratégies d'action comme le projet transfrontalier sarro-lorrain "Eurozone", le développement de l'attractivité de certains territoires, notamment les vallées vosgiennes de la Haute Meurthe et du Rabodeau.

2000 a donc été la première année d'exécution de ce nouveau plan septennal, prenant en compte, dans un premier temps, la poursuite des actions engagées au titre des exercices antérieurs.

Les activités foncières de l'organisme apparaissent globalement en hausse, par rapport aux résultats de l'exercice précédent. Les chiffres de l'année se caractérisent par une progression des dépenses d'actions foncières menées sur les ressources propres de l'Etablissement, essentiellement dans l'aire de pleine compétence et un niveau convenable, en masse financière, des interventions de prestation et d'aménagement dépendant de divers partenaires.

L'année 2000 a vu l'arrêt des activités de la Mission Interministérielle du Pôle Européen de Développement avec la liquidation de ses moyens de fonctionnement et la cessation d'activité de son personnel.

Suite à l'avis du C.I.A.D.T. de fin 1998, un dossier d'extension du territoire d'intervention de FE.P.M.L., avec prélèvement fiscal, au bassin houiller du nord est mosellan, à l'ensemble du département des Vosges et au sud meurthe-et-mosellan, a été transmis par Mme le Préfet de région au Ministère de l'Equipement pour instruction. Le projet de décret modificatif mis au point avec les services des Ministères concernés doit faire l'objet d'un examen interministériel, vraisemblablement avant l'été 2001.

A noter, par ailleurs, que depuis le 1^{er} janvier 2000, FE.P.M.L. applique un nouveau plan comptable (instruction interministérielle N°99-131-M951 du 27 décembre 1999).

Sur le plan institutionnel, en application des textes régissant l'Etablissement Public, un nouveau Président, M. Jean-Claude THEOBALD, a été désigné, pour une période de trois années, lors du Conseil d'Administration du 28 juin 2000. Il a également été procédé à la mise en place du nouveau Bureau.

Un nouvel administrateur, M. Raymond RECEVEUR, Président de la Chambre de métiers de Meurthe-et-Moselle, siège depuis le 15 mars 2000, au Conseil et au Bureau, en remplacement de M. Gérard DEGRON qui a mis fin à ses fonctions d'administrateur de FE.P.M.L..

CHAPITRE I – ACTIONS SUR FONDS PROPRES

Les actions sur fonds propres recouvrent l'ensemble des opérations foncières et immobilières, effectuées par l'E.P.M.L. dans le périmètre de pleine compétence et en dehors de l'aire fiscalisée, financées sur ses ressources propres constituées principalement par la taxe spéciale d'équipement, les produits de cession et de gestion. Ces interventions s'inscrivent dans un partenariat établi avec les communes ou les structures intercommunales qui sollicitent l'Etablissement pour mener une action foncière préalable à leurs projets d'aménagement ou de développement. Ces relations sont formalisées dans le cadre de conventions opérationnelles qui définissent les conditions d'intervention de l'organisme et les modalités du portage foncier.

Les dispositifs conventionnels signés avec différentes collectivités au cours de l'année, se regroupent ainsi en deux catégories :

1) Dans l'aire métropolitaine

Vingt **conventions** d'acquisition foncière présentées ci-dessous précisent les engagements de reprise des biens par les collectivités dans un délai maximum et les modalités de paiement consenties, généralement avec étalement sur plusieurs années :

- dès 2000 : commune de Jarny (paiement par cinquième),
- en 2001 : communes de Gorcy (paiement par tiers), Saulxures-lès-Nancy (paiement par quart), Châtel-Saint-Germain, Hauconcourt, Sainte-Marie-aux-Chênes, Montigny-lès-Metz, Novéant-sur-Moselle, Maldières (paiement par cinquième),
- en 2002 : communes de Marieulles (paiement par tiers), Metz (paiement par sixième),
- d'ici 2005 : communes de Heillecourt, Jarville-la-Malgrange, Blénod-lès-Pont-à-Mousson (paiement jusqu'en 2007 maximum), C.U.G.N. pour des terrains à Heillecourt, commune de Mont-Saint-Martin (paiement par cinquième), Chesny (paiement comptant),
- dans les deux ans suivant la date d'acquisition par l'E.P.M.L. : ville de Nancy et Société SOGEA FUTURA (paiement comptant),
- dans les cinq ans suivant la date d'acquisition par l'E.P.M.L. : communes de Laxou, Saint-Max et C.U.G.N., Briey (paiement en cinq ans maximum).

Par ailleurs, cinq **avenants** à des conventions foncières ont été régularisés pour adapter les modalités de revente prévues, compléter l'assiette initiale des terrains ou différer le rachat programmé. C'est le cas des dispositifs mis en œuvre avec les communes de Pulnoy, Lunéville, Maxéville, Saint-Max, Sexey-les-Bois.

2) Hors de l'aire fiscalisée

Deux **conventions** sont intervenues avec les communes de Senones pour l'acquisition d'un terrain sis à proximité de l'ancien site industriel DIM et d'Epinal pour la maîtrise d'anciens ateliers dans le cadre de la réurbanisation du quartier situé à proximité du port, avec revente prévue dès 2001 et paiement en une échéance.

De plus, la passation de trois avenants a été nécessaire avec les communes de Vittel, Epinal pour intégrer des immeubles complémentaires également concernés par les opérations de restructuration décidées par ces dernières, et le syndicat d'activités de Raon-Thiaville pour adapter les modalités de règlement du solde des dépenses engagées dans le cadre de la réalisation d'un parc d'activités.

I- RESULTATS DES INTERVENTIONS FONCIERES

Les dépenses affectées aux interventions foncières s'inscrivent dans la limite des Autorisations de Programme disponibles dont le montant est ajusté, en tant que de besoin, pour poursuivre la mise en œuvre des actions engagées et intégrer les nouveaux objectifs définis par le septième programme pluriannuel.

Pour la première année de mise en œuvre de ce programme septennal, des **Autorisations de Programme** complémentaires ont été prévues pour un total de 117 920 436 F, passant ainsi le montant cumulé de 1 817 500 000 F en 1999 à 1 935 420 436 F.

Cette majoration, ventilée conformément au tableau de la page suivante, prend en compte :

- 70 000 000 F d'A.P. supplémentaires au titre des opérations foncières réalisées dans l'aire de perception fiscale,

- 7 000 000 F d'A.P. nouvelles affectées à des actions d'études ou d'assistance menées dans l'aire métropolitaine,

- un ajustement de 28 420 436 F des interventions en participations suivies en métropole lorraine dans le cadre des actions en prestations,

- des dotations de 12 500 000 F pour les opérations foncières conduites au service des collectivités situées à l'extérieur du territoire métropolitain. Onze secteurs d'intervention sont ainsi individualisés, pour la première fois, au titre de l'année 2000 dont cinq sont complétés par de nouvelles A.P..

AUTORISATIONS DE PROGRAMME

N° OP.	INTITULE	Cumul au 31.12.99	Année 2000	Cumul au 31.12.00	Crédits consommés au 31.12.00
1	OPERATIONS IMMOBILIERES ET FONCIERES EN METROPOLE LORRAINE				
01	P.I. ENNERY	29 000 000	0	29 000 000	22 352 151
02	C.R. SEMECOURT	42 500 000	0	42 500 000	36 371 236
03	P.I. TOUL	19 000 000	0	19 000 000	16 037 789
04	C.R. GONDREVILLE	21 000 000	0	21 000 000	17 931 148
05	VILLE DE NANCY	113 000 000	0	113 000 000	117 956 451
06	AGGLOMERATION DE NANCY	211 200 000	+10 000 000	221 200 000	213 571 315
07	VILLE DE METZ	168 900 000	+15 000 000	183 900 000	182 307 843
08	AGGLOMERATION DE METZ	89 500 000	+10 000 000	99 500 000	85 054 925
09	AGGLOMERATION DE THIONVILLE	102 200 000	+5 000 000	107 200 000	89 676 199
10	VALLEE DE L'ORNE	27 000 000	+2 500 000	29 500 000	24 239 855
11	VALLEE DE LA FENSCH	33 500 000	+1 000 000	34 500 000	28 561 600
12	SECTEUR DE MAIZIERES-LES-METZ	41 600 000	+2 500 000	44 100 000	23 811 010
13	SECTEUR DE PONT-A-MOUSSON	37 500 000	+2 500 000	40 000 000	36 410 858
14	SECTEUR DE JARNY	16 000 000	0	16 000 000	13 364 817
15	SECTEUR DE POMPEY	44 500 000	0	44 500 000	36 938 125
16	SECTEUR DE LUNEVILLE	24 500 000	0	24 500 000	16 438 315
17	SECTEUR DE TOUL	26 500 000	0	26 500 000	17 155 866
18	SECTEUR DE SAINT-NICOLAS-DE-PORT	24 500 000	0	24 500 000	15 037 189
19	SECTEUR DE NEUVES-MAISONS	14 000 000	0	14 000 000	8 978 223
20	SECTEUR DU PAYS HAUT	29 000 000	0	29 000 000	4 918 839
21	SECTEUR AEROPORT - GARE T.G.V.	10 000 000	0	10 000 000	1 943 336
85	PATRIMOINE INDUSTRIEL	3 000 000	+1 500 000	4 500 000	1 786 859
86	PATRIMOINE MILITAIRE	5 000 000	0	5 000 000	0
87	GRANDS ENSEMBLES	5 000 000	0	5 000 000	0
88	ENSEIGNEMENT- FORMATION	13 000 000	0	13 000 000	7 920 127
89	PATRIMOINE S.N.C.F.	27 000 000	0	27 000 000	14 183 967
90	COMMUNES RURALES	58 000 000	+5 000 000	63 000 000	55 404 633
91	COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND NANCY	127 000 000	+10 000 000	137 000 000	132 015 371
92	OPERATIONS CENTRE-VILLE	97 000 000	0	97 000 000	92 672 847
93	OPERATIONS AVEC EMPRUNTS AFFECTES	38 500 000	0	38 500 000	38 120 063
94	ENSEMBLES BOISES	4 800 000	0	4 800 000	3 204 686
95	ESPACES VERTS (Indivisions 30/70)	43 800 000	0	43 800 000	42 901 613
96	LOGEMENT SOCIAL	5 000 000	0	5 000 000	0
98	DIVERSES PREEMPTIONS	6 000 000	0	6 000 000	1 551 912
99	AUTRES INTERVENTIONS FONCIERES	15 000 000	+5 000 000	20 000 000	272 260
	TOTAL 1	1 573 000 000	+70 000 000	1 643 000 000	1 399 091 437

N° OP.	INTITULE	Cumul au 31.12.99	Année 2000	Cumul au 31.12.00	Crédits consommés au 31.12.00
II ETUDES ET RECHERCHES - AUTRES INTERVENTIONS EN METROPOLE LORRAINE					
210	ETUDES ET RECHERCHES	0	+6 000 000	6 000 000	4 561 441
220	AUTRES INTERVENTIONS	0	+1 000 000	1 000 000	0
TOTAL II		0	+7 000 000	7 000 000	4 561 441
III PARTICIPATIONS AUX ACTIONS MENEES EN PRESTATION DE SERVICE EN METROPOLE LORRAINE					
101.1	INDIVISION SOLVAY (Gestion)	2 500 000	+1 000 000	3 500 000	2 348 550
101.2	INDIVISION SOLVAY (Acquisitions 45/55)	27 500 000	0	27 500 000	26 769 150
102	FRICHES INDUSTRIELLES (1 ^{or} , 2 ^{éme} C.P.E.R.)	77 500 000	0	77 500 000	77 500 000
103	CITES OUVRIERES (1 ^{8r} , 2 ^{éme} C.P.E.R.)	1 000 000	-289 564	710 436	710 436
104	ESPACES NATURELS	2 000 000	0	2 000 000	1 000 000
105	PATRIMOINE ARCHITECTURAL	1 000 000	0	1 000 000	0
106	FRICHES INDUSTRIELLES (3 ^{éme} C.P.E.R.)	48 000 000	+10 000 000	58 000 000	58 000 000
107	CITES OUVRIERES (3 ^{éme} C.P.E.R.)	2 000 000	0	2 000 000	2 000 000
108	P.A.C.T. URBAINS	4 000 000	0	4 000 000	4 000 000
112.1	PATRIMOINE MILITAIRE (Programme initial)	12 000 000	-6 000 000	6 000 000	6 000 000
112.2	PATRIMOINE MILITAIRE (4 ^{éme} C.P.E.R.)	0	+6 000 000	6 000 000	6 000 000
113	ETUDES ET RECHERCHES - AUTRES INTERV	2 000 000	+1 000 000	3 000 000	1 000 000
114	ESPACES DEGRADEES (4 ^{éme} C.P.E.R.)	0	+15 710 000	15 710 000	0
115	SITES ET SOLS POLLUES (4 ^{éme} C.P.E.R.)	0	+1 000 000	1 000 000	0
TOTAL III		179 500 000	+28 420 436	207 920 436	185 328 136
IV OPERATIONS IMMOBILIERES ET FONCIERES HORS METROPOLE LORRAINE					
101	SECTEUR DE FORBACH	15 000 000	0	15 000 000	13 313 686
102	SECTEUR DE MORHANGE	2 500 000	0	2 500 000	1 423 337
103	LE SAULNOIS	0	+2 000 000	2 000 000	0
104	LE SUD LUNEVILLOIS	3 500 000	0	3 500 000	778 554
105	SECTEUR DE SAINT-DIE-DES-VOSGES	15 000 000	+5 000 000	20 000 000	10 440 841
106	SECTEUR D'EPINAL/CHARMES	4 000 000	+1 000 000	5 000 000	4 872 065
107	SECTEUR DE NEUFCHATEAU/VITTEL	5 000 000	+2 000 000	7 000 000	5 770 744
108	SECTEUR DE VERDUN	13 000 000	0	13 000 000	6 458 540
109	SECTEUR DE BAR-LE-DUC/COMMERCEY	2 000 000	0	2 000 000	0
110	LE SAINTOIS	0	+2 500 000	2 500 000	0
199	AUTRES INTERVENTIONS FONCIERES	5 000 000	0	5 000 000	0
TOTAL IV		65 000 000	+12 500 000	77 500 000	43 057 768
TOTAL GENERAL		1 817 500 000	+117 920 436	1 935 420 436	1 632 038 783

Montant en francs.

1) Acquisitions et autres interventions

Pour l'année 2000, les activités foncières comptabilisées dans le cadre de la tranche annuelle d'intervention, s'établissent à un montant global de 94 498 156 F révélant une progression des résultats, comparativement aux chiffres des deux années précédentes. Ce total représente un niveau de réalisation satisfaisant (93,10%), par rapport aux prévisions budgétaires qui ont cependant été ajustées dans le cadre du budget modifié.

Ces dépenses détaillées dans le tableau suivant, s'analysent en trois rubriques d'action.

- Se rattachent à la première les opérations foncières menées dans le périmètre de **pleine compétence** qui atteignent une somme de 85 092 801 F pour une prévision initiale de 80 000 000 F, ce qui correspond à un taux d'exécution de 106,37%. L'année 2000 enregistre une nette accélération de l'activité d'opérateur foncier au service des collectivités de l'aire fiscalisée, par rapport aux années antérieures.

C'est ainsi que l'E.P.M.L. a procédé à la maîtrise de 75,68 ha pour un montant de 77 131 017 F, portant à 5 876,56 ha les superficies achetées depuis l'origine. S'ajoutent à ce coût qui correspond à la régularisation de 188 actes et 4 ordonnances d'expropriation, divers frais se rattachant aux acquisitions (notaires, géomètres, avocats) et à l'entretien du patrimoine (impôts fonciers, travaux de démolition, de confortation...) ainsi que le versement d'indemnités d'évictions agricole et commerciale dans le cadre d'acquisitions réalisées sur différents secteurs.

L'action de l'E.P.M.L. a notamment permis l'accompagnement foncier d'opérations en zones urbaines en restructuration et péri-urbaines à Nancy (Z.A.C. d'Austrasie...), Metz (Z.A.C. de l'Amphithéâtre...), Maxéville, Essey-lès-Nancy (Z.A.C. du tronc qui fume), Chavigny, Jarny, Malzéville, Heillecourt, la création de zones d'habitat et lotissements d'habitation à Basse-Ham, Yutz, Coigny, Moyeuve-Grande, Jarny, Toul, Blénod-lès-Pont-à-Mousson, Fey, Mey, la réalisation de zones d'activités et de Z.A.C. mêlant habitat et activités artisanales à Mondelange, Champigneulles, Gorcy, Sainte-Marie-aux-Chênes.

Les acquisitions de l'organisme ont par ailleurs favorisé des actions dans le domaine des équipements et services publics à Saulxures-lès-Nancy, Fléville, Heillecourt, Montigny-lès-Metz, Briey, Blénod-lès-Pont-à-Mousson et Maidières, Thiaucourt, Rombas, Nancy, Maxéville, Essey-lès-Nancy.

Quelques interventions de maîtrise foncière de terrains ont également été menées pour le compte des communes de Metz et Maidières, en amont de toute réalisation opérationnelle précise et Seichamps dans le cadre de l'aménagement d'un verger pédagogique.

Deux opérations significatives ont aussi été réalisées cette année à Metz dans le cadre de la maîtrise du complexe Gaumont de la place Saint-Jacques pour 19 000 000 F et aux côtés de la ville de Nancy pour l'acquisition du site de l'entreprise Berger-Levrault (12 000 000 F) destiné à une future opération urbaine (activités, logements, équipements publics).

TRANCHE ANNUELLE D'INTERVENTIONS FONCIERES

N° OP.	INTITULE	ANNEE 2000			CUMUL AU 31.12.2000	
		Surface (ha)	Montant des actes	Montant consommé	Surface (ha)	Montant consommé
I OPERATIONS IMMOBILIERES ET FONCIERES EN METROPOLE LORRAINE						
01	P.I. ENNERY	0,40	225 900	264 343	687,88	22 352 151
02	C.R. SEMECOURT	0,00	0	20 820	333,70	36 371 236
03	P.I. TOUL	0,00	0	0	543,87	16 037 789
04	C.R. GONDREVILLE	0,00	0	3582	329,68	17 931 148
05	VILLE DE NANCY	1,42	12 000 000	12 732 078	15,42	117 956 451
06	AGGLOMERATION DE NANCY	1,30	3 226 950	3 735 483	475,54	213 571 315
07	VILLE DE METZ	1,84	21 440 818	23 611 594	406,32	182 307 843
08	AGGLOMERATION DE METZ	1,75	705 282	817 320	348,94	85 054 925
09	AGGLOMERATION DE THIONVILLE	31,90	12 457 357	12 709 635	376,32	89 676 199
10	VALLEE DE L'ORNE	0,98	1 694 840	2 118 605	79,57	24 239 855
11	VALLEE DE LA FENSCH	0,00	0	31 285	190,64	28 561 600
12	SECTEUR DE MAIZIERES-LES-METZ	0,00	0	48 761	209,10	23 811 010
13	SECTEUR DE PONT-A-MOUSSON	8,31	4 795 191	4 907 506	139,40	36 410 858
14	SECTEUR DE JARNY	0,05	550 000	686 017	246,36	13 364 617
15	SECTEUR DE POMPEY	0,10	39 200	51 507	169,66	36 938 125
16	SECTEUR DE LUNEVILLE	0,00	0	5 715	53,93	16 438 315
17	SECTEUR DE TOUL	0,84	261 460	296 847	137,46	17 155 866
18	SECTEUR DE SAINT-NICOLAS-DE-PORT	0,00	0	85 749	111,49	15 037 189
19	SECTEUR DE NEUVES-MAISONS	1,46	706 236	780 647	40,12	8 978 223
20	SECTEUR DU PAYS HAUT	2,31	177 248	234 121	38,18	4 918 839
21	SECTEUR AEROPORT - GARE T.G.V.	0,00	0	320 238	29,68	1 943 336
85	PATRIMOINE INDUSTRIEL	0,00	0	204 835	5,86	1 786 859
88	ENSEIGNEMENT - FORMATION	0,00	0	30	2,21	7 920 127
89	PATRIMOINE S.N.C.F.	0,66	96 894	103 311	108,12	14 183 967
90	COMMUNES RURALES	13,02	4 781 967	4 855 831	305,82	55 404 638
91	COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND NANCY	8,45	13 631 675	15 837 355	122,97	132 015 371
92	OPERATIONS CENTRE-VILLE	0,89	340 000	629 319	21,58	92 672 847
93	OPERATIONS AVEC EMPRUNTS AFFECTES	0,00	0	0	7,04	33 120C68
94	ENSEMBLES BOISES	0,00	0	0	143,40	3 204 586
95	ESPACES VERTS (Indivisions 30/70)	0,00	0	265	195,81	42 901 613
98	DIVERSES PREEMPTIONS	0,00	0	0	0,48	1 551 912
99	AUTRES INTERVENTIONS FONCIERES	0,00	0	0	0,00	272 260
TOTAL I		75,68	77 131 017	85 092 801	5 876,56	1 399 091 437
II ETUDES ET RECHERCHES - AUTRES INTERVENTIONS - EN METROPOLE LORRAINE						
210	ETUDES ET RECHERCHES	0,00	0	143 978	0,00	4 561 441
220	AUTRES INTERVENTIONS	0,00	0	0	0,00	0
TOTAL II		0,00	0	143 978	0,00	4 561 441
III OPERATIONS IMMOBILIERES ET FONCIERES HORS METROPOLE LORRAINE						
101	SECTEUR DE FORBACH	0,00	0	6 935	1,86	13 313 536
102	SECTEUR DE MORHANGE	0,00	0	0	10,63	1 423 337
103	LE SAULNOIS	0,00	0	0	0,00	0
104	LE SUD LUNEVILLOIS	0,00	0	0	3,97	778 554
105	SECTEUR DE SAINT-DIE	16,95	1 059 520	1 853 349	100,89	10 440 241
106	SECTEUR D'EPINAL/CHARMES	1,05	3 135 150	3 265 751	1,28	4 872 065
107	SECTEUR DE NEUFCHATEAU/MITTEL	27,16	1 536 802	4 135 342	28,42	5 770 744
108	SECTEUR DE VERDUN	0,00	0	0	27,90	5 458 540
109	SECTEUR DE BAR-LE-DUC/COMMERCEY	0,00	0	0	0,00	0
110	LE SAINTOIS	0,00	0	0	0,00	0
TOTAL III		45,16	5 731 472	9 261 377	174,95	43 057 768
TOTAL GENERAL		120,84	82 862 489	94 498 156	6 051,51	1 446 710 646

Montant en francs.

- A ce poste principal des acquisitions foncières dans l'aire fiscalisée s'ajoute, pour une somme de 143 978 F, à la demande de la Direction Générale de l'Urbanisme, de l'habitat et de la Construction du Ministère de l'Équipement, le **pilotage** d'une **étude** consacrée à des expériences de recyclage foncier en milieu urbain, en association avec les E.P.F. de l'Etat (E.P.B.S., E.P.F. Nord-Pas-de-Calais et E.P.M.L.). Cette mission a été financée, à hauteur du tiers, par les trois partenaires.

- Ensuite, les **opérations de portage foncier** conduites pour le compte de collectivités à **l'extérieur du territoire métropolitain**, s'élèvent à un montant de 9 261 377 F. Les actions menées sont localisées sur l'est mosellan et les Vosges principalement. Au titre de l'intervention pour le programme de réaménagement de la Z.A.C. "Espace ville haute" à Forbach, les dernières dépenses ont été effectuées dans l'année, soit 6 935 F.

Sur le **secteur de Saint-Dié-des-Vosges**, l'E.P.M.L. poursuit les négociations foncières nécessaires d'une part, à l'aménagement d'un parc d'activités sur les communes de Raon-l'Étape et Thiaville-sur-Meurthe, l'acquisition de 6 ha 11 a 50 ca de terrains ayant été réalisée pour un montant de 377 919 F et une dépense de 1 171 748 F payée dans l'année, d'autre part, à la création d'une Z.A.C. sur le secteur d'Herbaville à Saint-Dié-des-Vosges, un ensemble foncier de 10 ha 83 a 49 ca ayant été maîtrisé pour une somme de 681 601 F.

Sur le **secteur d'Epinal - Charmes**, trois opérations sont en cours d'exécution par les services de l'E.P.M.L.. La commune d'Epinal a en effet sollicité son concours pour procéder à l'acquisition d'immeubles concernés par la valorisation du quartier du Port, 13 a 18 ca ont été acquis pour une dépense de 1 195 150 F, dans le cadre de la réurbanisation du quartier situé à proximité du port (47 a 08 ca pour 960 000 F) et pour la restructuration du quartier du champ du pin (44 a 72 ca pour 980 000 F).

Sur le secteur de Neufchâteau - Vittel, conformément à la demande de la commune de Vittel, l'E.P.M.L. procède à la maîtrise des immeubles nécessaires à l'extension du secteur d'activités de la Croisette dans le cadre d'une D.U.P.. L'acquisition de 27,16 ha de terrains s'est concrétisée au cours de l'année pour un montant de 1 536 802 F.

2) Modes d'intervention

La démarche amiable après négociations avec les propriétaires, est la voie privilégiée par l'E.P.M.L., autant que possible, pour les actions de maîtrise foncière qui s'effectuent également par voie de préemption ou d'expropriation selon les procédures utiles.

- C'est ainsi que l'Établissement Public continue à **gérer les Z.A.D.** ayant institué un droit de préemption à son profit, soit dix périmètres dans son aire de pleine compétence qui couvrent une superficie de 1 476,35 ha, la Z.A.D. de Serémange-Erzange étant devenue caduque au cours de l'année (16,82 ha). Il s'agit des zones suivantes :

- dans l'agglomération de Nancy : "Laxou mi-les-vignes", "Malzéville - le point du jour", "Laneuveville-devant-Nancy - aux cailloux" pour 33,40 ha,

- sur le territoire de Metz : "Metz nord", "Metz sud", "Metz-devant-les-Ponts" pour 362 ha,

- dans la vallée de l'Orne : "Mondelange la Chamotte" pour 10 ha,

- sur le secteur de Maizières-lès-Metz : "Etangs de Saint-Rémy" à Maizières, Woippy, La Maxe, Argancy pour 520 ha,

- dans le cadre du quatrième Programme d'Action Foncière de l'agglomération nancéienne : "Plaine rive droite à l'est de Nancy" sur les territoires de Pulnoy, Saulxures-lès-Nancy, Essey-lès-Nancy et "Vallée de la Meurthe" sur les communes de Art-sur-Meurthe, Jarville-la-Malgrange, Laneuveville-devant-Nancy pour 550,95 ha.

Comme le font apparaître les tableaux ci-dessous, ces Z.A.D. sont très peu actives. En 2000, 20 D.I.A. ont été instruites, 3 acquisitions ont été réalisées sur préemption pour 48 a 73 ca et 217 083 F. Les résultats cumulés montrent la très faible importance des acquisitions en Z.A.D., soit 2,1% du total des superficies achetées par l'organisme.

RESULTATS DE L'ANNEE 2000

Dépt.	D.I.A.		DECISIONS DE PREEMPTIONS				ACQUISITIONS		
	Nb	Surface (ha)	Nb	Surface (ha)	Prix DIA (F)	Prix préemption (F)	Nb	Surface (ha)	Prix (F)
57	9	1,27	6	0,81	773 283	623 543	3	0,49	217 083
54	11	0,94	0	0,00	0	0	0	0,00	0
Total	20	2,21	6	0,81	773 283	623 543	3	0,49	217 083

RESULTATS CUMULES DEPUIS L'ORIGINE

Dépt.	DIA		DECISIONS DE PREEMPTIONS				ACQUISITIONS		
	Nb	Surface (ha)	Nb	Surface (ha)	Prix DIA (F)	Prix préemption (F)	Nb	Surface (ha)	Prix (F)
57	859	1423,85	147	205,42	39 107 843	15 879 133	68	53,63	7 731 448
54	1275	629,89	142	107,72	28 965 891	21 538 616	75	68,96	13 851 571
Total	2134	2053,74	289	313,14	68 073 734	37 417 749	143	122,59	21 583 019

- Par ailleurs, l'E.P.M.L. est parfois amené à recourir à l'utilité publique pour conduire les opérations foncières qui lui sont confiées par les collectivités, généralement en cas de refus de vente à l'amiable ou pour mener à bien un dossier avec de

multiples propriétaires. Dans son aire de pleine compétence, quatre projets ont ainsi été déclarés d'utilité publique au profit de l'organisme, en 2000 :

- la création de la Z.A.C. "quartier de l'Amphithéâtre" à Metz,
- la réalisation d'une opération d'aménagement sous forme de Z.A.C. dite "du tronc qui fume" sur la commune d'Essey-lès-Nancy,
- la mise en œuvre de deux Zones d'Aménagement Concerté à Nancy, "Stanislas Meurtrie" et "Austrasie".

Quant à la D.U.P. relative à l'élargissement du chemin dit de Maidières et à la construction d'un barreau de liaison avec la R.N. 57 sur le territoire de Blénod-lès-Pont-à-Mousson, sa validité a été prorogée pour une période de cinq ans. En revanche, trois D.U.P. sont venues à expiration.

En outre, les services de l'E.P.M.L. ont engagé quelques procédures d'expropriation qui ont donné lieu :

- au lancement d'enquêtes parcellaires dans le cadre de la réalisation des Z.A.C. du Haldat à Chavigny, des Merisiers à Basse-Ham,
- à la prise d'arrêtés de cessibilité et d'ordonnances d'expropriation à Essey-lès-Nancy (Z.A.C. du tronc qui fume), Basse-Ham (Z.A.C. des Merisiers), Yutz (Z.A.C. Olympe),
- au rendu de trois jugements de fixation d'indemnités concernant les opérations sur Yutz, Basse-Ham et Novéant-sur-Moselle pour la création d'un terrain de football.

Enfin, hors de l'aire de pleine compétence, des procédures d'expropriation ont été poursuivies pour mener à bien des opérations déclarées d'utilité publique. Trois ordonnances d'expropriation ont ainsi été prononcées pour la maîtrise de terrains nécessaires à la création de la Z.A.C. du parc d'activités de Raon-Thiaville concernant 11 propriétaires pour 1 ha 54 a 28 ca, de la zone d'activités de la Croisette à Vittel (13 propriétaires pour 24 ha 38 a 50 ca), du parc d'activités d'Herbaville à Saint-Dié-des-Vosges (3 propriétaires pour 2 ha 78 a 38 ca). Des jugements en fixation d'indemnités afférents aux deux derniers dossiers ont également été rendus.

II - RESULTATS DES CESSIONS FONCIERES

Le bilan des cessions de terrains pour 2000 est détaillé par secteur opérationnel dans le tableau ci-après. Les ventes enregistrées, au cours de l'année, dans le périmètre de pleine compétence portent sur une superficie de 290,12 ha environ pour un montant mentionné dans les actes de 103 581 658 F. Ces chiffres, nettement supérieurs aux prévisions budgétaires établies à 57 114 000 F, sont en augmentation par rapport à ceux de l'exercice précédent, arrêtés à 70 580 658 F pour 144,94 ha. Les ventes de terrains intervenues depuis l'origine représentent donc 3 765,47 ha, correspondant à une rotation du patrimoine de 64%.

RESULTATS DE CESSIONS

N° OP.	INTITULE	ANNEE 2000		CUMUL AU 31.12.2000	
		Surface (ha)	Montant des actes	Surface (ha)	Montant des actes
1 OPERATIONS IMMOBILIERES ET FONCIERES EN METROPOLE LORRAINE					
01	P.J, ENNERY	12,18	975 170	447,05	18 679 336
02	C.R. SEMECOURT	0,00	0	100,23	26 368 031
03	P.I. TOUL	0,34	6 120	346,61	14 208 341
04	C.R. GONDREVILLE	2,73	716 377	290,81	20 504 837
05	VILLE DE NANCY	0,00	0	11,82	88 376 254
06	AGGLOMERATION DE NANCY	37,18	20 596 330	359,69	173 156 281
07	VILLE DE METZ	32,33	19 829 314	251,57	127 176 066
08	AGGLOMERATION DE METZ	40,96	13 288 901	213,17	68 683 643
09	AGGLOMERATION DE THIONVILLE	33,18	12 334 864	187,26	71 820 571
10	VALLEE DE L'ORNE	0,00	0	59,58	11 496 364
11	VALLEE DE LA FENSCH	8,82	4 123 637	115,51	22 862 927
12	SECTEUR DE MAIZIERES-LES-METZ	9,88	2 900 708	55,60	14 902 922
13	SECTEUR DE PONT-A-MOUSSON	57,24	4 655 850	120,49	27 217 515
14	SECTEUR DE JARNY	0,00	0	148,39	4 491 303
15	SECTEUR DE POMPEY	15,33	2 130 000	138,98	36 975 158
16	SECTEUR DE LUNEVILLE	1,29	270 000	17,64	12 138 545
17	SECTEUR DE TOUL	0,12	200 000	79,02	15 073 747
18	SECTEUR DE SAINT-NICOLAS-DE-PORT	2,45	245 180	71,40	12 726 826
19	SECTEUR DE NEUVES-MAISONS	0,00	0	35,97	8 118 373
20	SECTEUR DU PAYS HAUT	0,00	0	20,41	2 366 500
85	PATRIMOINE INDUSTRIEL	0,00	0	1,14	826 220
88	ENSEIGNEMENT - FORMATION	2,21	8 180 000	2,21	8 180 000
89	PATRIMOINE S.N.C.F.	18,80	584 788	107,12	14 874 468
90	COMMUNES RURALES	7,71	3 053 049	250,41	47 452 923
91	COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND NANCY	6,36	6 700 070	29,80	77 034 104
92	OPERATIONS CENTRE-VILLE	1,01	2 791 300	9,80	78 984 874
93	OPERATIONS AVEC EMPRUNTS AFFECTES	0,00	0	7,04	40 652 873
94	ENSEMBLES BOISES	0,00	0	143,40	4 478 040
95	ESPACES VERTS (Indivisions 30/70)	0,00	0	142,86	30 898 109
98	DIVERSES PREEMPTIONS	0,00	0	0,48	1 599 200
TOTAL I		290,12	103 581 658	3 765,47	1 082 324 351
II OPERATIONS IMMOBILIERES ET FONCIERES HORS METROPOLE LORRAINE					
101	SECTEUR DE FORBACH	0,00	0	0,19	833 400
102	SECTEUR DE MORHANGE	0,00	0	10,63	926 660
103	LE SAULNOIS	0,00	0	0,00	0
104	LE SUD LUNEVILLOIS	0,00	0	3,97	807 960
105	SECTEUR DE SAINT-DIE-DES-VOSGES	0,81	50 994	65,22	6 267 681
106	SECTEUR D'EPINAL/CHARMES	0,00	0	0,00	0
107	SECTEUR DE NEUFCHATEAU/VITTEL	0,00	0	0,00	0
108	SECTEUR DE VERDUN	0,00	0	27,90	5 230 096
109	SECTEUR DE BAR-LE-DUC/COMMERCY	0,00	0	0,00	0
110	LE SAINTOIS	0,00	0	0,00	0
199	AUTRES INTERVENTIONS FONCIERES	0,00	0	0,00	0
TOTAL II		0,81	50 994	107,92	14 065 797

Montant en francs.

Les transactions ont donné lieu à la régularisation de 95 actes. On peut citer les ventes suivantes, les plus significatives en montant :

- à la SODEVAM, 25 ha 13 a 62 ca pour 11 215 745 F, dans le cadre de la Z.A.C. d'habitation Olympe à Yutz,

- à la S.E.B.L, 34 ha 25 a 32 ca pour 10 818 528 F, à La Maxe destinés à l'implantation d'Ikéo, 4 ha 38 a 73 ca pour 4 962 270 F dans la Z.A.C. d'Essey - Pulnoy, 55 ha 72 a 13 ca pour 3 350 000 F sur la zone d'activités industrielles à Atton,

- à la SOLOREM, 7 ha 55 a 58 ca pour 8 570 000 F, dans le cadre de l'extension de la Z.A.C. de Villers Mairie à Villers-lès-Nancy, 76 a 14 ca pour 3 255 000 F à Essey-lès-Nancy sur la Z.A.C. Saint-Pie X,

- à la ville de Metz, 1 ha 19 a 47 ca pour 6 955 200 F, sur le secteur du Pontiffroy,

- à la SAREM, 25 ha 31 a 01 ca pour 11 588 716 F, dans la Z.A.C. de Sébastopol,

- à l'Université Henri Poincaré de Nancy, 2 ha 21 a 05 ca pour 8 180 000 F,

- à la société Foncier Conseil sur la commune d'Art-sur-Meurthe, une emprise de 4 ha 76 a 53 ca pour 2 150 000 F,

- à la commune de Marange-Silvange, un ensemble foncier de 8 ha 05 a 15 ca pour 2 615 607 F.

D'autres ventes ont mobilisé des superficies importantes :

- sur la Z.A.C. de la Fontaine des Saints à Flévy et Trémery : 11 ha 97 a 90 ca pour 958 320 F,

- sur la commune de Faulx, pour l'aménagement d'un sentier de randonnée : 8 ha 67 a 46 ca pour 298 000 F,

- sur la zone de Metz Grigy, une emprise de 4 ha 20 a pour 573 300 F à l'Etat,

- sur la commune de Laquenexy : 5 ha 55 a 83 ca pour 1 849 696 F,

- sur les communes de Malzéville et Dommartemont, un ensemble foncier de 14 ha 71 a 76 ca pour 1 211 000 F au profit de la Communauté Urbaine du Grand Nancy,

- dans la zone d'activités de la Feltière à Fameck : 5 ha 06 a 01 ca pour 531 320 F,

- dans le cadre de l'aménagement de la plate-forme logistique de Champigneulle : 15 ha 33 a 49 ca pour 2 130 000 F,

- pour la réalisation de la Z.A.C. Unicom à Basse-Ham : 7 ha 74 a 06 ca pour 824 959 F.

Hors de l'aire fiscalisée, seule une cession est intervenue au profit du Syndicat du parc d'activités de Grandrupt sur la zone de Raon - Thiaville, une emprise de 81 a 11 ca pour 50 994,18 F.

III - GESTION DU PATRIMOINE

Au 31 décembre 2000, l'EP.M.L. est propriétaire dans l'aire fiscalisée d'un patrimoine représentant 2 111,09 ha. En superficie, les acquisitions effectuées dans l'année (75,68 ha) étant nettement inférieures aux reventes (290,12 ha), le stock de terrains détenu par l'Etablissement a sensiblement diminué puisqu'il se situait à 2 325,53 ha fin 1999.

Ce patrimoine d'une grande diversité de nature (terrains à vocation agricole, immeubles bâtis, étangs, espaces verts), est géré, dans la mesure du possible, par l'E.P.M.L, dans l'attente de la cession des biens acquis aux collectivités locales et de leur affectation définitive.

Les terrains à vocation agricole continuent à faire l'objet de conventions d'occupation précaire avec des agriculteurs, les affectations étant modulées chaque année en fonction des actions d'aménagement programmées ou engagées par les collectivités ou leurs aménageurs.

En 2000, les superficies attribuées à 87 exploitants s'établissent à 717 ha, les redevances encaissées qui se sont élevées à 249 623 F, sont en augmentation par rapporta 1999.

Le patrimoine non **rural** comprend aussi bien des immeubles à usage d'habitation, des locaux commerciaux, des garages que des jardins, des étangs ou des emplacements publicitaires. Les recettes provenant de la location de ces biens, en hausse également, correspondent à 1 705 609 F.

Au titre du patrimoine urbain, une trentaine d'immeubles sont gérés, intéressant 45 locataires, les recettes se situant à 1 041 997 F. Par ailleurs, plusieurs étangs résultant de l'exploitation de gravières, sis à La Maxe, Maizières-lès-Metz, Montigny-lès-Metz, Woippy, sont attribués à des sociétés sportives, associations de pêche, comités d'établissement pour 100 161 F, des parcelles à usage de jardins sont mises à disposition de particuliers dans l'agglomération nancéienne, à Metz, Marange-Silvange, Yutz pour 20 093 F.

De plus, s'y ajoutent des produits accessoires représentant des locations d'emplacements permettant l'implantation de dispositifs publicitaires à sept sociétés en milieu urbain ou péri-urbain (Nancy, Metz Borny, Marly, Essey-lès-Nancy, Woippy, Fameck) pour 502 980 F, des redevances pour droits de chasse, des indemnités pour des servitudes frappant des terrains propriété de l'organisme pour 40 378 F.

Les ressources provenant de la gestion locative englobent également des remboursements de charges et d'impôts locaux par les occupants d'immeubles gérés et les attributaires de terrains pour un montant global de 189 261 F.

PRODUITS DE GESTION PATRIMONIALE

N°OP.	INTITULE	LOCATIONS DIVERSES		AUTRES PRODUITS	
		Patrimoine agricole	Patrimoine non agricole	Récupération charges	Récupération impôts
01	P.I. ENNERY	43 789	1 500	0	12 938
02	C.R. SEMECOURT	71 907	22 155	0	9 600
03	P.I. TOUL	55 223	0	0	2 935
04	C.R. GONDREVILLE	2 258	0	0	105
05	VILLE DE NANCY	0	228 342	46 193	0
06	AGGLOMERATION DE NANCY	5 065	229 804	8 407	954
07	VILLE DE METZ	2 086	517 158	12 344	543
08	AGGLOMERATION DE METZ	18 589	30 856	0	6 119
09	AGGLOMERATION DE THIONVILLE	10 458	9 366	0	1 902
10	VALLEE DE L'ORNE	2 572	129 874	17 843	0
11	VALLEE DE LA FENSCH	0	56 147	988	0
12	SECTEUR DE MAIZIERES-LES-METZ	0	84 200	0	983
13	SECTEUR DE PONT-A-MOUSSON	0	0	0	0
14	SECTEUR DE JARNY	969	0	0	67
15	SECTEUR DE POMPEY	0	0	0	0
16	SECTEUR DE LUNEVILLE	4 997	0	0	489
17	SECTEUR DE TOUL	16 849	0	0	646
18	SECTEUR DE SAINT-NICOLAS-DE-PORT	6 331	0	0	593
19	SECTEUR DE NEUVES-MAISONS	0	0	0	0
20	SECTEUR DU PAYS HAUT	2 469	78 581	0	67
89	PATRIMOINE S.N.C.F.	0	0	0	0
90	COMMUNES RURALES	0	0	0	0
91	COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND NANCY	6 061	221 422 j	46 511	196
92	OPERATIONS CENTRE VILLE	0	96 205	18 839	0
TOTAL		249 623	1 705 609	151 124	38 137

Montant en francs.

CHAPITRE II -ACTIONS EN PRESTATIONS DE SERVICES

Les actions en prestations regroupent les opérations menées pour le compte de tiers, principalement l'Etat et les Collectivités Territoriales sur l'ensemble du territoire lorrain. Ces missions s'exerçant dans un cadre contractuel adapté sont financées par les fonds des partenaires auxquels s'ajoutent les participations de l'E.P.M.L., sur ses ressources propres, dans le cadre de politiques spécifiques et pour les actions comprises dans son aire de prélèvement fiscal.

I ~ OPERATIONS FONCIERES ET DIVERSES

L'E.P.M.L. reste gestionnaire des biens acquis pour le compte de l'Etat et de l'indivision Solvay.

- Pour les réserves foncières de l'Etat sur les secteurs de Semécourt, Toul et Gondreville, les produits d'exploitation perçus, au cours de l'année 2000, se sont élevés à 106 061 F pour 296 ha de patrimoine affecté à 33 agriculteurs.

RESULTATS DE GESTION

SECTEURS	SURFACE (ha)	ATTRIBUTAIRES	REDEVANCES (F)	RECUPERATION IMPOTS (F)
SEMECOURT	161,56	20	54 405	4 388
TOUL	94,26	8	31 768	1 584
GONDREVILLE	40,32	5	13 586	330
TOTAL	296,14	33	99 759	6 302

En outre, des dépenses d'un montant de 273 505 F ont été réglées dans l'année couvrant les impôts fonciers notamment et les honoraires de l'organisme.

- En qualité de gérant de l'**indivision** Solvay associant la Communauté Urbaine du Grand Nancy, les villes de Nancy, Maxéville et PE.P.M.L., ce dernier assure la gestion du site selon les décisions arrêtées par les partenaires.

Dans le cadre de cette mission, des actions d'exploitation et de remise en état ont été entreprises, avec l'O.N.F., sur les zones boisées, suite aux dégâts occasionnés à ce patrimoine par la tempête du 26 décembre 1999. Pour les travaux de remblaiement de la carrière sud, leur achèvement est prévu en 2001, l'aménagement paysager étant mis en œuvre dans le courant de l'année.

Concernant le merlon sud, des études techniques préalables à l'urbanisation future de ce secteur, ont par ailleurs été décidées. L'ensemble des dépenses de l'année s'élève à 245 939 F.

En ce qui concerne les recettes, une somme de 140 430 F a été encaissée pour l'exploitation des matériaux du terril, des locations d'emprises pour activités sportives, installations industrielles, affichage publicitaire.

- S'agissant de **l'opération d'aménagement de la Meurthe** entre Frouard et Dombasle, des dépenses d'acquisition complémentaire liée à un échange de terrains sur le secteur de la Méchelle et de gestion ont été enregistrées pour 6 141 995 F. Seule une recette de gestion a été perçue pour 100 F à titre d'indemnité pour des servitudes. Ce dossier est en voie d'achèvement, P.E.P.M.L ayant engagé la procédure de répartition des terrains à céder entre les communes riveraines, la C.U.G.N. et Voies Navigables de France.

- L'E.P.M.L. a de plus poursuivi l'action engagée pour le compte de la C.U.G.N. dans le cadre du **quatrième Programme d'Action Foncière de l'agglomération nancéienne**. C'est ainsi qu'un ensemble immobilier de 1 a 40 ca a été acquis en 2000 sur le territoire de Nancy, rue Victor, pour une dépense globale de 665 496 F (honoraires de l'E.P.M.L. compris), en sus des opérations foncières effectuées en direct par l'Etablissement Public, sur les plaines rive droite de la Meurthe à l'est de Nancy, soit 603 000 F pour la maîtrise de 1 ha 71 a **41 ca**.

BILAN DE L'ACTION C.U.G.N.

SECTEURS	ANNEE 2000		CUMUL AU 31.12.2000	
	SURFACE (ares)	Montant des actes (F)	SURFACE (ares)	Montant des actes (F)
NANCY-Meurthe canal	1,40	600 000	100,33	10 302 500
NANCY-Faubourg des III Maisons	0,00	0	11,86	1 234 000
Voie des coteaux	0,00	0	44,04	190 455
TOTAL	1,40	600 000	156,23	11 726 955

S'ajoutent au montant cumulé précité, les frais d'actes liés aux acquisitions et la rémunération de l'organisme pour 351 536 F.

- Par ailleurs, sont achevées les missions de prestataire concernant **l'aéroport Metz-Nancy Lorraine** pour le compte de la Région, une dépense de 142 583 F ayant soldé l'opération et les **réserves foncières dans le département des Vosges** pour le compte de l'Etat, seules quelques dépenses de gestion ayant été comptabilisées (3 821 F) concernant l'opération de la Z.A.C. d'Épinal - Nomexy.

H = OPERATIONS DE RECONVERSION

1) Traitement des espaces dégradés (3^{ème} C.P.E.R.)

Le programme de traitement des espaces dégradés relevant du troisième Contrat de Plan Etat-Région, engagé depuis 1994, doit quasiment s'achever avec l'année 2001. L'activité de l'année 2000 a été consacrée à la poursuite des opérations de traitement des friches industrielles, urbaines et des cités validées par le C.R.A.T..

Les crédits accordés par les partenaires publics nationaux avec l'apport des financements européens s'établissent à un montant global de 350 850 000 F répartis conformément au tableau ci-dessous.

ANNEES	ETAT	REGION	E.P.M.L.	EUROPE	TOTAL
1994	17 500 000	17 500 000	6 000 000	0	41 000 000
1995	17 750 000	17 750 000	6 000 000	0	41 500 000
1996	17 750 000	17 750 000	6 000 000	25 000 000	66 500 000
1997	11 830 000	17 750 000	16 000 000	28 850 000	74 430 000
1998	11 730 000	17 750 000	6 000 000	0	35 480 000
1999	21 940 000	0	10 000 000	60 000 000	91 940 000
TOTAL	98 500 000	88 500 000	50 000 000	113 850 000	350 850 000

Montant en francs.

Les moyens mis en place par les différents partenaires pour cette politique sont récapitulés ci-après par budget d'intervention.

INTITULE	ETAT	REGION	E.P.M.L.	EUROPE	TOTAL
Friches métropole	36 500 000	36 500 000	23 000 000	100 000 000	196 000 000
Friches hors métropole	53 000 000	43 000 000	0	13 850 000	109 650 000
Contrat métropolitain Metz	2 500 000	2 500 000	12 500 000	0	17 500 000
Contrat métropolitain Nancy	2 500 000	2 500 000	12 500 000	0	17 500 000
Cités métropole	2 000 000	2 000 000	2 000 000	0	6 000 000
Cités hors métropole	2 000 000	2 000 000	0	0	4 000 000
TOTAL	98 500 000	88 500 000	50 000 000	113 850 000	350 850 000

Montant en francs.

Ces enveloppes ont été abondées par un financement de 41 750 000 F en provenance du fonds d'intervention dont 24 820 000 F et 930 000 F affectés au titre des friches métropole et hors métropole et 16 000 000 F pour les cités métropole. S'y ajoutent les participations financières de la ville de Nancy et de la C.U.G.N., prises en compte par l'E.P.M.L, dans le cadre du contrat métropolitain-Nancy, pour 17 500 000 F.

a) Action au titre des friches

Les interventions ont été poursuivies sur de nombreux sites de friches dans la zone métropolitaine, de compétence E.P.M.L., pour un coût de 23 522 789 F et sur le territoire hors métropolitain, pour un montant de 14 728 122 F. (cf. tableaux ci-après).

Les principales actions réalisées ont concerné des travaux de traitement sur différents sites :

- Mondelange (briqueterie), Pompey, Gorcy (zone des Abanis), Rombas (passerelle), Daum à Nancy, Rehon (rives de la Chiers et ruisseau des neuf fontaines), Auboué (ouvrages d'art de la sidérurgie),

- Plainfaing (les Gravieres), Saint-Dié (Duceux, Vestra), Magnières (laiterie Saint-Hubert), Senones (abbaye), Neufchâteau (îlot industriel).

On peut également citer :

- la maîtrise de trois sites :

- parc à bois à Forbach dans le cadre du projet Eurozone - 30 ha 38 a 55 ca pour 1 200 000 F,

- ensemble Colomat à Pompey - 90 a 05 ca pour 2 000 000 F,

- bains douches à Thil - 43 a 34 ca pour 220 000 F,

- le démarrage d'études générales dans l'est mosellan concernant :

- la valorisation des délaissés du réseau ferroviaire des H.B.L.,

- la préfiguration d'une agglomération transfrontalière,

- le lancement d'une action de communication qui fait l'objet d'une exposition itinérante "Une mémoire, un avenir" présentée, fin 2000, à la Préfecture de région, au Conseil Régional, au Conseil Général des Vosges ; cette démarche se poursuivant en 2001.

BILAN FINANCIER DES OPERATIONS EN METROPOLE LORRAINE

OPERATIONS	ANNEE 2000					CUMUL AU 31.12.2000
	ETUDES	FONCIER	TRAVAUX	DIVERS	TOTAL	
BELLEVILLE (Europipe)	0	0	0	0	0	196 100
LA PAIX (Centrale)	0	0	2 770	0	2 770	4 338 952
LA PAIX (ZAC)	12 395	0	0	876	13 271	13 271
RONCOURT (Mine)	0	0	46 644	0	46 644	2 457 374
MANCIEULLES (Mine)	131 910	0	0	0	131 910	627 942
LA MOULAINNE/CHIERS (Vallée)	0	0	0	0	0	357 494
HUSSIGNY	0	0	0	0	0	207 347
GIRAUMONT (Mine)	0	0	0	0	0	475 145
BRIEY-JOEUF-MOYEUVRE	0	0	25 373	0	25 373	8 310 591
MOYEUVRE GRANDE (Carreau Lormines)	0	0	8 712	17	8 729	121 391
MOYEUVRE GRANDE (Stock à minerai)	310 097	0	0	1 090	311 187	710725
MOYEUVRE GRANDE (Bureau mine Orne)	56 682	0	0	0	56 682	398 418
MOYEUVRE GRANDE (Aménag. du Conroy)	7 423	0	0	407	7 830	7 330
MOYEUVRE PETITE (Carreau Pérotin)	0	0	0	0	0	7 380
UCKANGE	0	0	0	0	0	400 035
DOMBASLE-SUR-MEURTHE (UCL)	0	0	0	0	0	1 764 966
HERSERANGE (Tresson)	0	0	0	0	0	1 054 186
HERSERANGE (Senelle Croix Chaudron)	0	0	148 880	2 978	151 858	151 358
HERSERANGE (Senelle Site Usine)	0	0	103 005	0	103 005	103 005
HERSERANGE (Senelle Grands Bureaux)	0	0	133 813	0	133 813	133 313
HAUCOURT MOULAINNE (Mine)	0	0	0	0	0	196 576
ORNE AVAL (Vallée)	0	0	0	0	0	210 381
ORNE AMONT (Vallée)	0	0	0	0	0	264 534
SAULNES (Zone Industrielle)	0	0	12 889	0	12 889	2 179 746
LONGWY-MEXY (Senelle)	0	0	0	0	0	9 343 359
THIONVILLE-UCKANGE	0	0	0	0	0	433 515
THIONVILLE (Rive droite)	28 904	0	0	0	28 904	431 398
THIONVILLE (Cormontaigne)	0	0	0	0	0	1 847 242
HOMECOURT (Crassier)	0	0	32 292	0	32 292	4 825 595
HOMECOURT (Usine)	0	0	0	0	0	16541
HOMECOURT (Liaison A4)	77 262	0	101 421	0	178 662	205 355
MICHEVILLE	0	0	295 409	0	295 409	632 521
MAIRY-MAINVILLE (Mine)	7 781	0	0	0	7 781	51 345
ROMBAS (Concasseur à minerai)	0	0	0	0	0	635 512
ROMBAS (Quartier gare)	0	0	0	0	0	207 281
ROMBAS (Passerelle)	0	0	620 469	0	620 469	689 285
ROMBAS (Passage de la Marne)	0	0	19 943	102	20 045	20045
ROMBAS-AMNEVILLE (Sollac)	93 641	0	0	0	93 641	484 419
ROMBAS-AMNEVILLE (Crassier)	6 325	0	0	0	6 325	6325
REHON (La Providence)	0	0	0	0	0	478 105
REHON (Rives de Chiers)	0	0	1 182 976	0	1 182 975	1 182 976
REHON (La Providence et neuf fontaines)	0	0	3 204 994	12 707	3 217 701	3 217 701
REHON (La Providence - Crassier)	0	0	403 132	0	403 132	403 132

OPERATIONS	ANNEE 2000					CUMUL AU 31.12.2000
	ETUDES	FONCIER	TRAVAUX	DIVERS	TOTAL	
TUCQUEGNIEUX (Mine du nord-est)	0	0	0	0	0	2 247 487
AUBOUE (Délaisés sidérurgie)	0	15 940	4 998 866	0	5 014 806	20 213 197
SAINT-REMY (Etangs)	0	0	0	0	0	505 356
HAGONDANGE	0	0	134 138	0	134 138	316 833
HAGONDANGE (Saciŕor)	343 116	0	0	0	343 116	492 178
TRESSANGE (Mine de Bure)	0	0	0	0	0	102 697
HAYANGE (Platinerie)	0	0	0	0	0	316 311
YUTZ (Brasserie)	0	0	0	0	0	1 867 969
YUTZ (Rue de Poitiers)	0	0	0	0	0	90 131
ARS-SUR-MOSELLE (Forges et boulonneries)	57 456	0	0	1 182	58 638	329 585
GORCY (Les Abanis)	0	0	1 418 665	0	1 418 665	1 646 138
ROSSELANGE (Jamaillies)	0	0	0	0	0	366 073
NEUVES MAISONS (Val de Fer)	85 514	0	777	2 872	89 163	786 083
MAIZIERES-LES-METZ (Saciŕor)	38 093	0	0	368	38 461	55 138
POMPEY (Usine)	183 819	2 000 000	829 312	0	3 013 132	20 795 611
CHIERS (Rives)	0	0	0	0	0	646 676
NANCY (Daum)	0	0	538 553	0	538 553	4 998 200
JARVILLE (Heymann)	0	0	0	0	0	406 725
MONDELANGE (Briqueterie)	0	0	604 725	1 787	606 512	4 637 542
VILLERUPT (SLV)	66 393	0	0	0	66 393	113 963
FONTOY (Wagonnerie)	0	0	232 542	0	232 542	235 967
MOUTIERS (Lolissement)	0	0	289 386	0	289 386	543 642
RUSSANGE	0	1 157	48 837	0	49 993	103 781
THIL (Bains douches)	38 664	224 204	29 642	31	292 541	356 902
THIL (Aubrives)	0	0	173 875	0	173 875	177 507
SAINT-NICOLAS-DE-PORT (Fina)	88 317	0	0	0	88 317	109 903
LIVERDUN (Materna)	222 696	0	0	333	223 028	223 262
SOMMERVILLER	0	0	0	0	0	57 728
Berges de l'Orne	9 762	0	0	11 415	21 177	21 177
AUDUN-LE-TICHE (ZAC de l'Alzette)	0	0	0	179	179	179
CRUSNES (Carreau de mine)	8 065	0	0	0	8 065	8 065
SAINTE-MARIE-AUX-CHENES (Mine Ida)	114 192	0	0	0	114 192	114 192
Bassin de l'Alzette	8 645	0	0	0	8 645	8 645
Action de communication	0	0	0	702 478	702 478	702 478
Etude générale	0	0	0	0	0	209 217
Frais divers	0	0	0	2 903 476	2 903 476	5 520 356
TOTAL	1 997 150	2 241 301	15 642 039	3 642 299	23 522 789	119 164 505

Montant en francs.

BILAN FINANCIER DES OPERATIONS HORS METROPOLE LORRAINE

OPERATIONS	ANNEE 2000					CUMUL AU 31.12.2000
	ETUDES	FONCIER	TRAVAUX	DIVERS	TOTAL	
BLAMONT (Laiterie St Hubert)	0	0	0	0	0	651 449
MAGNIERES (Laiterie St Hubert)	0	0	801 144	0	801 144	2 052 320
FAULQUEMONT (Mine)	0	0	243 595	236	243 831	1 744 863
NIDERVILLER	0	0	377 573	0	377 573	1 365 062
MORHANGE (Quartier Cisse)	0	0	0	0	0	1 694 492
FORBACH (Site de Marienau)	0	0	59 897	2 600	62 498	329 882
FORBACH NORD	0	1 200 000	29 270	281	1 229 552	3 053 900
FOLSCHVILLER (Mine)	3 029	0	343 618	1 158	347 805	2 161 811
FREYMING/L'HOPITAL (Vallée du merle)	0	0	0	0	0	576 739
FREYMING/MERLEBACH (Carreau Ste Fontaine)	72 119	0	0	6 644	78 763	84 546
FREYMING/MERLEBACH (Puits Vouters)	260 519	0	0	361	260 881	270 657
PETITE-ROSSELLE (Saint-Charles)	0	0	66 976	0	66 976	5 437 737
PETITE-ROSSELLE (Wendel)	0	0	0	0	0	453 651
LA ROSSELLE (Vallée)	0	0	0	3 047	3 047	13 689
ROUHLING-SARREGUEMINES	0	0	0	0	0	2 849 127
SARREGUEMINES (Z.I. Neunkirch)	0	0	0	0	0	3 294 992
SARREGUEMINES (Moulin Blies)	0	0	38 506	0	38 506	4 706 662
SARREGUEMINES (Moulin Bloch)	0	0	0	0	0	208 164
SARREGUEMINES (Ferme de la Cité)	0	0	0	0	0	110 094
SARREGUEMINES (Fonderie Sesa)	177 008	0	0	551	177 559	184 717
SCHOENECK (Crassier)	0	0	0	0	0	15 299
MEISENTHAL (Bâtiment halle verrière)	42 817	0	0	0	42 817	46 162
MEISENTHAL (Dalle halle verrière)	0	0	9 003	0	9 003	280 475
MORSBACH (Plateforme HBL)	33 871	0	0	8 703	42 573	50 590
VATIMONT (Laiterie Bongrain)	0	0	408 302	0	408 302	536 920
NITTING-ABRESCHVILLER (Scierie Gasser)	158 803	0	0	0	158 803	158 803
EST MOSELLAN (Délaissés ferroviaires HBL)	6 983	0	0	0	6 983	6 9E3
EST MOSELLAN (Préfiguration transfrontalière)	9 391	0	0	0	9 391	9 391
ST LOUIS-LES-BITCHE (Cristalleries)	6 728	0	0	0	6 728	6 723
PLOMBIERES-LES-BAINS (De Pruines)	0	0	0	16 744	16 744	10 019 791
GOLBEY (Fonderie la Jeanne d'Arc)	0	0	0	0	0	1 030 630
GOLBEY (DMC La Gosse)	0	0	0	0	0	5 359 310
GOLBEY (La Gosse II)	0	0	389 284	1 954	391 237	391 237
EPINAL (Abattoirs - Filature)	0	0	36 903	0	36 903	1 500 793
EPINAL (Abattoirs - Frange et berge)	0	0	302 348	0	302 348	302 343
THAON-LES-VOSGES (B.T.T.)	0	0	0	0	0	164 122
XERTIGNY (Brasseries)	0	0	0	0	0	939 132
CHARMES (Brasseries KB)	0	0	10 850	0	10 850	1 451 526
FONTENOY LE CHÂTEAU	0	0	0	0	0	744 364
PORTIEUX (Verrerie)	0	0	67 803	0	67 803	2 016 254
RAMBERVILLERS (Quartier Richard)	0	0	0	0	0	8 327
HARSAULT (Usine Peadouce)	0	0	0	0	0	1227
CORCIEUX (Scierie Baradel)	0	0	0	0	0	520 614

OPERATIONS	ANNEE 2000					CUMUL AU 31.12.2000
	ETUDES	FONCIER	TRAVAUX	DIVERS	TOTAL	
HAUTE MEURTHE (Vallée)	0	0	0	0	0	295 063
SAINT-DIE (Imprimerie Cuny)	0	0	0	0	0	342 250
SAINT-DIE (Site Duceux)	0	0	0	0	0	54 167
SAINT-DIE (Ecole des mines)	0	1 013 272	1 546 054	96 279	2 655 605	2 982 937
SAINT-DIE (Vestra)	0	0	1 245 462	0	1 245 462	3 858 506
PLAINFAING (La Croix des Zelles)	0	0	42 932	0	42 932	1 354 504
PLAINFAING (Les Gravières)	0	0	1 484 432	0	1 484 432	2 302 528
SENONES (Château de Salm)	0	0	69 157	48 286	117 443	4 183 421
SENONES (Abbaye)	0	0	531 796	0	531 796	8 232 075
SENONES (Site DIM)	53 185	0	0	0	53 185	116 033
LE RABODEAU (Vallée)	0	0	0	0	0	225 643
RAON-L'ETAPE (Site Amos)	0	0	0	0	0	47 116
LA HOUSIERE (Vanémont)	0	0	0	0	0	58 602
MOYENMOUTIER (Abbaye)	0	0	0	0	0	195 285
MOYENMOUTIER (Voie ferrée)	0	0	0	0	0	504 043
MOYENMOUTIER (Chaufferie abbaye)	0	0	62 253	0	62 253	62 253
CELLES-SUR-PLAINE (Alpha Déco)	0	0	0	0	0	147 911
LE SAULCY (Yéramex)	0	0	0	0	0	953 051
SAINT-NABORD (DMC)	0	0	0	0	0	53 544
CORNIMONT (Usine HGP)	0	0	0	0	0	78 884
RUPT-SUR-MOSELLE (Wittmann)	0	0	0	0	0	617 502
RUPT-SUR-MOSELLE (Site Briot)	0	0	0	0	0	33 264
RUPT-SUR-MOSELLE (Les Meix)	0	0	0	0	0	196 499
LA BRESSE (Eurélectric II)	0	0	0	0	0	625 686
FRAIZE (Usine des Faulx)	0	0	34 841	0	34 841	3 235 293
GRANGES-SUR-VOLOGNE (Ancel Seitz)	0	0	0	0	0	22 432
ST MAURICE-SUR-MOSELLE (Usine Lévêque II)	0	0	0	0	0	48
NEUFCHATEAU (Ilôt industriel)	0	0	1 320 129	0	1 320 129	1 428 796
NOMEXY (Boussac)	0	0	5 542	0	5 542	5 542
NOMEXY (Cernay-Perrin)	146 856	0	0	0	146 856	146 856
UXEGNEY (Rue des Forges)	9 162	0	0	0	9 162	9 162
BUSSANG (Rue du Théâtre du Peuple)	19 399	0	0	0	19 399	19 399
DOMFAING (Ancienne scierie)	5 752	0	0	0	5 752	5 752
LA VOLOGNE (Vallée)	223 292	0	0	0	223 292	223 292
VERDUN (La Citadelle)	0	0	42 790	0	42 790	507 823
HAUDAINVILLE (Anciennes carrières)	0	0	1 575	0	1 575	6 764 577
VAUCOULEURS (Site Devanlay)	0	0	44 388	0	44 388	3 016 639
BRIEULLES-SUR-MEUSE	0	0	0	0	0	403 775
COUSANCES-AUX-FORGES	0	0	0	0	0	190 596
THIERVILLE-SUR-MEUSE	0	0	0	0	0	276 430
STENAY (Ancien silo)	4 763	0	0	0	4 763	4 763
Frais divers	0	0	0	1 477 909	1 477 909	4 944 994
TOTAL	1 233 676	2 213 272	9 616 421	1 664 753	14 728 122	105 532 532

Montant en francs.

b) Intervention sur les friches urbaines

Les actions de requalification urbaine conduites au titre du contrat métropolitain de l'agglomération nancéienne visent principalement les sites RIMMA, BRMC, l'îlot des Fabriques, la gare Saint-Georges à Nancy.

Le programme de traitement des friches urbaines de l'agglomération messine porte essentiellement sur le quartier du Sablon à Metz (ancien bâtiment du secours populaire, parc urbain de la Seille, ancienne foire internationale).

Le bilan financier des actions en cours qui retient une dépense totale de 14 275 515 F pour l'année 2000, est retracé dans le tableau ci-dessous.

OPERATIONS	ANNEE 2000				CUMUL AU 31.12.2000
	ETUDES	TRAVAUX	DIVERS	TOTAL	
1 - Agglomération de Nancy					
Secteur Crosne	0	0	0	0	704 028
Site Brand	0	0	0	0	2 174 677
Secteur Meurthe Canal	0	0	0	0	733 234
Maison du Vin (Rue Victor)	0	0	0	0	1 946 342
Quai Florentin	0	0	0	0	568 219
RIMMA-Abattoirs (Secteur Austrasie)	0	3 749 284	0	3 749 284	5 351 878
Rue des Fabriques	0	1 526 157	10 492	1 536 649	2 924 232
Site UCKO	0	0	0	0	1 723 395
ZAC Portes de Jarville	0	18 137	0	18 137	388 186
Rue Mac Mahon	0	0	0	0	30 584
Station MOBIL	0	0	13 592	13 592	1 875 891
Site BRMC	384	1 211 118	11 095	1 222 597	1 432 688
Gare Saint-Georges	0	1 215 766	22 580	1 238 347	1 242 554
Site CGFTE	0	0	143	143	143
Frais divers	0	0	502 266	502 266	1 113 923
TOTAL 1	384	7 720 462	560 168	8 281 015	22 209 972
2 - Agglomération de Metz					
BP TOTAL	0	0	0	0	150419
Site de la Malterie	0	0	0	0	458 380
Gare marchandises/Foire Expositions	4 824	4 723 767	0	4 728 591	9 710 428
Metz-Devant-les-Ponts	0	0	0	0	142 045
Site CTPM2	2 093	0	0	2 093	1 750 675
METZ SABLON - Equipements sportifs	0	351 242	700	351 942	351 942
METZ SABLON - Secours Populaire	45 490	305 453	3 884	354 827	354 827
Frais divers	0	0	557 047	557 047	608 137
TOTAL 2	52 407	5 380 462	561 631	5 994 500	13 526 855

Montant en francs.

c) Intervention sur les cités

Les interventions de l'année concernent essentiellement la fin des travaux de traitement dans les cités touchées par les affaissements miniers sur Auboué. Quelques actions d'aménagement paysager ont également été réalisées sur les cités du tunnel à Auboué et Sainte-Geneviève à Fontoy qui fait partie du quartier du Haut Pont.

Le bilan financier des opérations localisées en métropole lorraine fait ressortir, en 2000, une dépense de 2 844 895 F.

BILAN FINANCIER

OPERATIONS	ANNEE 2000				CUMUL AU 31.12.2000
	FONCIER	TRAVAUX	DIVERS	TOTAL	
1 - Cités métropole lorraine					
VILLERUPT (Cantebonne)	0	0	0	0	187 074
ANGEVILLERS (Les jardins)	0	0	0	0	2 000 000
AUBOUÉ (le Tunnel)	0	7 144	0	7 144	536 305
THIONVILLE (Pont des Loges)	0	0	0	0	432
AUDUN-LE-TICHE (Terres Rouges)	0	0	0	0	184 957
ROMBAS (rue Poincaré)	0	0	0	0	201 786
UCKANGE (Italie)	0	0	0	0	119 394
MOYEUUVRE GRANDE (Curel)	0	0	0	0	202 737
ROSSELANGE (Sainte Odile)	0	0	0	0	89 075
AUDUN-LE-TICHE (Meuse Moselle.Ome)	0	0	0	0	60 210
HAYANGE (Sainte Berthe)	0	0	0	0	163 137
KNUTANGE (Rimmel)	0	0	0	0	125 000
FONTOY (Haut Pont)	0	66 033	5 227	71 259	2 432 039
LANDRES-PIENNES	0	0	0	0	66 275
AUBOUÉ (Coinville, rue de Metz)	1 553	2 405 118	0	2 406 671	10 860 354
Frais divers	0	0	359 821	359 821	830 007
TOTAL 1	1 553	2 478 295	365 047	2 844 895	18 058 782
2 - Cités hors métropole lorraine					
BRUYERES (le Gai Logis)	0	0	0	0	69 658
CHARMES (HGP)	0	0	0	0	194 748
FREYMING-MERLEBACH (Cuvelette)	0	0	0	0	202 172
Frais divers	0	0	162	162	177 11
TOTAL 2	0	0	162	162	484 289

Montant en francs.

d) Fonds d'intervention

Le fonds d'intervention est destinataire de toutes les recettes de gestion et de cessions pour les actions conduites sur les espaces dégradés hors cités. Aux produits perçus les années antérieures s'ajoutent les recettes de l'année, inscrites pour 23 363 682 F, soit un total de 170 997 529 F.

RECETTES	ANNEE 2000	CUMUL AU 31.12.2000
Gestion	2 325 150	17 558 689
Cessions	11 336 128	101 415 814
Diverses	9 702 404	42 023 026
Versement E.P.M.L.	0	10 000 000
TOTAL	23 363 682	170 997 529

Montant en francs.

Ce fonds permet la prise en charge des frais de gestion courants et d'entretien des ensembles non encore revendus. Une dépense de 3 996 780 F a été comptabilisée à ce titre en 2000.

DEPENSES	ANNEE 2000	CUMUL AU 31.12.2000
Impôts fonciers	689 462	11 372 316
Entretien/Maintenance	837 867	19 406 551
Diverses	1 969 451	6 259 921
Sous-total	3 496 780	37 038 788
Participations actions friches, cités/Fonctionnement G.E.L.F.I.	500 000	45 950 000
TOTAL	3 996 780	82 988 788

Montant en francs.

2) Traitement des espaces dégradés (4^{ème} C.P.E.R.)

Concomitamment à l'achèvement des opérations du troisième C.P.E.R., trois montages conventionnels principaux d'application du quatrième contrat de plan, signé le 10 mars 2000, ont été régularisés le 30 novembre dernier.

Le plus important concerne la poursuite de la politique de traitement des espaces dégradés en Lorraine au cours de la période 2000-2006. Les partenaires ont mis en place un budget de 550 000 000 F sur les sept années du contrat de plan. L'Etat et la Région apportent une enveloppe de 220 000 000 F chacun, la participation financière de l'E.P.M.L., sur ses fonds propres, pour les opérations localisées dans son aire de prélèvement fiscal, s'élevant à 110 000 000 F. Les crédits mobilisés en 2000 s'établissent à 4 500 000 F pour l'Etat et 15 710 000 F pour la Région.

Les opérations inscrites à ce titre devraient démarrer en 2001 par les études préalables et quelques travaux de démolition et de paysagement sur les secteurs suivants :

- Sainte-Marie-aux-Chênes (mine Ida), Joeuf (anciens abattoirs), Saint-Nicolas-de-Port (ancienne filature),

- Freyming-Merlebach (délaissés du puits Vouters), Forbach (puits Simon), Petite-Rosselle, Meisenthal, Epinal (compagnie pétrolière de l'est, îlot faubourg d'Ambrail), Fraize (site Houot), Laval-sur-Vologne (cité Mougeot), Moyenmoutier et Senones (voie ferrée, cours d'eau), Nitting-Abreschviller (scierie Gasser), Montiers-sur-Saulx (site Ecurey).

3) Conversion des sites militaires

Dans le cadre de la politique de reconversion des sites militaires libérés, une série d'actions, définie par le P.R.A.R.D., a été mise en œuvre en 1999, dans l'attente du quatrième C.P.E.R.. L'E.P.M.L. participe au financement de cette action sur ses fonds propres pour les opérations localisées dans son périmètre de prélèvement fiscal. Une participation minimale de 50% et maximale de 80% du financement pour ce qui concerne les études et travaux est prise en charge au titre de cette politique, la part résiduelle correspondant à la contribution de la collectivité.

En 2000, les principales opérations ont généré :

- des études générales sur les emprises libérables des agglomérations toulaise (Toul, Ecrouves), messine (Metz, Ban Saint-Martin, Peltre, Ars-Laquenexy) et verdunoise,

- des études spécifiques se rapportant à différents sites à Nancy (casernes Molitor, Thiry, manutention), Vandoeuvre (quartier Drouot-Faron), Toul (caserne Dedon, ex-ERM, hôpital Gama), Ecrouves (caserne Thouvenot Bautzen, site du 15^{ème} RGA), Verdun (nouvelle manutention, anciens entrepôts Coop de Lorraine, caserne Miribel, quartiers Driant et Anselin), aux établissements des subsistances de Bellecroix à Metz, à la zone technique de l'Alat à Tomblaine, à la caserne Battesti à Rustroff, à l'aérodrome de Montmédy-Marville, au camp de la Folie à Contrexéville, au camp de combat de ban Saint-Jean à Denting, à l'arsenal de la Magdeleine à Epinal,

- et des premiers travaux de démolition de la caserne de Reffye à Epinal.

On peut constater, pour l'année 2000, une dépense globale de 5 140 275 F affectée à la reconversion du patrimoine militaire.

BILAN FINANCIER

OPERATIONS	ANNEE 2000			CUMUL AU 31.12.2000
	ETUDES/ TRAVAUX	DIVERS	TOTAL	
1 - Sites militaires métropole lorraine				
NANCY (Etude générale)	0	13 385	13 385	293 177
NANCY/VANDOEUVRE (Manutention, Thiry, Molitor)	850 817	40 973	891 791	.897 441
TOUL (Etude générale)	348 637	29 722	378 359	650 997
TOUL (Ex ERM, caserne Dedon)	10125	484	10610	10 610
TOUL (Hôpital Gama)	125 593	6 008	131 602	131 602
ECROUVES (Caserne Thouvenot-Polygone)	17 295	827	18 122	18 122
TOMBLAINE (Zone de l'Alat)	219 059	10 713	229 772	234 642
RUSTROFF (Caserne Battesti)	39 309	2 051	41 360	44 917
METZ (Etude planification générale)	212 270	10 155	222 425	222 425
METZ (Ets Subsistances Bellecroix)	162 536	7 776	170 312	170 312
TOTAL 1	1 985 642	122 095	2 107 737	2 674 244
2 - Sites militaires hors métropole lorraine				
DENTING (Camp et village Ban St Jean)	38 274	1 831	40105	40 105
VERDUN (Etude générale)	316 773	19 272	336 045	422 126
VERDUN (Nouvelle manutention)	160 029	6 484	166 513	166 513
VERDUN (Ex-entrepôt Coop)	223 516	10 693	234 208	234 208
VERDUN (Caserne Miribel - Quartier Driant)	265 003	4 326	269 329	269 329
VERDUN (Caserne Anselin)	37 946	888	38 835	38 835
MONTMEDY - MARVILLE (Aérodrome)	261 948	12 900	274 848	282 556
EPINAL (Caserne de Courcy)	0	468	468	10 254
EPINAL (Caserne de Reffye)	1 543 691	75 993	1 619 684	1 664 466
EPINAL (Magdeleine - Magasin concentration)	4178	200	4 378	4 378
CONTREXEVILLE (Camp de la folie)	45 926	2197	48 124	48 124
TOTAL 2	2 897 284	135 253	3 032 537	3 180 894

Montant en francs.

Comme pour la requalification des espaces dégradés, en parallèle de l'achèvement du programme régional lancé en 1999, et pour y faire suite, une nouvelle convention associant l'Etat, la Région et l'E.P.M.L. a été régularisée le 30 novembre 2000, mobilisant 125 000 000 F sur la période 2000-2006 (sept années du contrat de plan).

Ces contributions financières proviennent de crédits F.R.E.D. (30 000 000 F) et F.N.A.D.T. (40 000 000 F) pour l'Etat, F.R.A.D.T. (40 000 000 F) pour la Région et sont abondées de 15 000 000 F en provenance de l'E.P.M.L. D'autres sources de financement (fonds européens, crédits des collectivités territoriales) s'ajouteront sans doute aux sommes déjà réservées. Les premières opérations au titre de cette action pourraient démarrer en 2001.

Un troisième montage conventionnel, novateur, s'inscrit plus précisément dans le cadre des dispositions du quatrième contrat de plan Etat - Région, relatives à la participation de l'organisme **au traitement des Sites et Sols Pollués**, problématique initiée avec différents partenaires publics. Les participations financières portent sur un montant de 23 000 000 F pris en charge par l'Etat, un versement de 1 000 000 F par la Région et un complément de 4 000 000 F apporté par l'E.P.M.L pour les opérations localisées dans son aire fiscalisée.

III - OPERATIONS D'AMENAGEMENT

1) Parc international d'activités des trois frontières

L'aménagement du P.I.A. français se poursuit dans le cadre d'une deuxième tranche de Z.A.C. qui devrait quasiment s'achever avec l'année 2001, la clôture de l'opération et le transfert patrimonial devant être prononcés au cours du premier semestre 2002.

C'est pour faire suite aux décisions arrêtées par le C.I.A.D.T. du 18 mai 2000 qu'un protocole a été signé, le 21 décembre dernier, entre l'Etat, le District de l'agglomération de Longwy et l'E.P.M.L.. Il définit les modalités d'achèvement de la Z.A.C. et de transfert de l'ensemble du patrimoine à titre gratuit au District.

Le total des recettes encaissées atteint 139 760 985 F dont 2 579 011 F au cours de l'exercice 2000, se décomposant conformément au tableau ci-dessous.

ANNEES	PARTICIPATIONS PUBLIQUES		AUTRES RECETTES			TOTAL
	Nationales	Communautaires	Commercialisation	Gestion	Diverses	
1993	6 000 000	0	44 400	1 631 974	0	7 676 374
1994	5 500 000	14 300 000	4 592 176	2 003 797	377 113	26 773 086
1995	10 500 000	19 050 000	1 457 462	1 612 992	207 208	32 827 662
1996	13 120 000	4 750 000	4 578 562	1 505 237	1 121 189	25 074 588
1997	9 968 322	1 000 000	2 873 464	1 159 932	0	15 001 718
1998	6 000 000	1 000 000	2 781 877	965 908	0	10 747 785
1999	14 000 000	2 060 000	1 924 261	1 096 100	0	19 080 351
2000	0	0	1 826 034	752 977	0	2 579 011
TOTAL	65 088 322	42 160 000	20 078 236	10 728 917	1 705 510	139 760 585

Montant en francs.

Les recettes de commercialisation intègrent les cessions de l'année, soit une emprise de 1 ha 06 a 85 ca pour 105 000 F à Longlaville et un lot d'une contenance de 77 a 70 ca pour 543 900 F à Mont-Saint-Martin ainsi que des paiements par annuités pour des ventes antérieures.

Quant aux dépenses effectuées en 2000, elles s'élèvent à 26 496 042 F avec la poursuite, principalement, des opérations suivantes :

- études pour la réfection de la rue du Prieuré, l'aménagement de l'espace entre la maison de la formation et l'hôtel Saint-Martin, le traitement de l'ouvrage hydraulique N°2, des rives de la Chiers et de l'ouvrage d'art Rosières, concernant le projet "Point triple" sur la plate-forme "entre deux voies",

- finition des travaux hydrauliques de rectification de la Chiers, de déviation du ruisseau des chinettes,

- réalisation de la voie de l'Europe, de la deuxième tranche de Saintignon, création du bassin d'écrêtement et des réseaux en vue de la commercialisation des parcelles des coteaux de Mont-Saint-Martin,

- travaux de mise en sécurité du site : dispositifs de limitation d'accès aux plates-formes inoccupées,

- compléments des travaux de terrassement en vue de l'échange du territoire entre le Grand Duché de Luxembourg et la France, de viabilisation de la plate-forme "Petit Breuil",

- entretien des bâtiments du site dont traitement d'une partie du premier étage de l'hôtel Saint-Martin, réfection de la toiture de l'espace Europe.

BILAN FINANCIER DE LA DEUXIEME TRANCHE DE Z.A.C.

INTITULES	ANNEE 2000	CUMUL AU 31.12.2000
PREPARATION DE SITE	101 724	3 831 975
Action foncière	8 026	1 028 796
Mise à zéro	80 054	1 769 618
Etudes générales	13 644	1 033 561
AMENAGEMENT	23 042 546	105 587 062
Infrastructure générale	17 254 139	57 128 857
Conditions de site	248 111	2 052 582
Aménagement de plates-formes	1 309 245	28 916 574
Réseaux primaires	0	5 599 744
Viabilisation de plates-formes	4 231 051	11 889 305
TRAVAUX SUR BATIMENTS	498 470	7 325 076
Réhabilitation	313 384	5 256 797
Maintenance	185 086	2 068 279
CHARGES GENERALES	2 853 302	18 831 533
Frais forfaitaires	2 023 784	8 455 331
Charges d'exploitation	829 518	10 376 202
TOTAL	26 496 042	135 575 646

Montant en francs.

2) Parc d'activités de Nancy - Pompey

a) ZAC de Custines-Frouard-Pompey

Le financement de la ZAC d'activités de Custines - Frouard - Pompey dont l'E.P.M.L. assure la maîtrise d'ouvrage, s'appuie sur des participations publiques, des recettes de commercialisation et de gestion. Le total des recettes perçues depuis le début de l'opération s'établit ainsi à 69 059 727 F, comme l'indique le tableau ci-après.

INTITULES	ANNEE 2000	CUMUL AU 31.12.2000
Participations publiques	1 034 083	42 172 139
. Etat (Crédits FIAT, FIL, Ministère Equipement)	1 034 083	18 251 400
. Région	0	11 456 769
. Département de Meurthe-et-Moselle	0	2 404 643
. Communauté de communes bassin de Pompey	0	4 145 937
. Europe (RESIDER)	0	4 480 000
. Fonds d'intervention espaces dégradés	0	1 433 390
Recettes de commercialisation	5 750 925	24 911 495
Recettes de gestion	492 382	1 976 093
TOTAL	7 277 390	69 059 727

Montant en francs.

L'action d'aménagement menée par l'E.P.M.L. en 2000, se résume ainsi :

- lancement des études liées à la mise en œuvre du franchissement routier des voies ferrées S.N.C.F. et à la mise au point du plan d'aménagement de la partie sud du site en un nouveau quartier d'habitat,

- achèvement du pont sur la Moselle,

- réalisation d'une huitième tranche de travaux, afin d'assurer la desserte en réseaux du projet NOVASEP sur le site de l'ancienne usine,

- mise en place de la signalétique du parc d'activités, en concertation avec la communauté de communes du bassin de Pompey,

- concrétisation du projet NOVASEP sur le site de l'ancienne usine. Il s'agit d'une importante unité industrielle de production de molécules pour l'industrie pharmaceutique.

Le montant des dépenses réalisées au titre de l'année 2000 se situe donc à 8 384 637 F.

BILAN FINANCIER

INTITULES	ANNEE 2000	CUMUL AU 31.12.2000
ETUDES	591	1 532 087
OUVRAGES PRIMAIRES	1 720 919	33 783 750
Meurthe	0	14 540 611
Moselle	1 602 068	14 952 512
Dépenses diverses	118 851	4 290 627
VOIRIES ET VIABILITES	3 446 433	21 460 088
Viabilités	3 349 927	19 487 691
Signalétique/Mobilier	68 981	87 636
Dépenses diverses	27 525	1 884 761
CHARGES GENERALES	3 216 694	8 556 260
Maintenance sur bâtiments	1 273 736	1 926 133
Charges gestion/entretien	192 730	1 354 453
Honoraires	181 166	3 706 612
Avances mandataire	1 569 062	1 569 062
TOTAL	8 384 637	65 332 185

Montant en francs.

b) Remblaiement du parc logistique multimodal de Nancy

Les travaux de remblaiement assurés sous la forme d'un centre de dépôt de matériaux inertes, dont le financement est assuré par des fonds publics (Etat, Conseil Général, Communauté de communes du bassin de Pompey) sont en voie d'achèvement.

Les dépenses de l'année 2000 qui se montent à 1 543 192 F, sont constituées principalement par le paiement de la redevance au groupement d'entreprises qui réceptionne les matériaux et les met en œuvre sur la plate-forme conformément à un cahier des charges précis.

BILAN FINANCIER

INTITULES	ANNEE 2000	CUMUL AU 31.12.2000
Travaux	1 512 342	11 645 964
Etudes	0	72 345
Dépenses diverses	0	32 639
Honoraires	30 850	794 936
TOTAL	1 543 192	12 545 884

Montant en francs.

CHAPITRE III - OPERATIONS SOUS MANDATS

Il s'agit des opérations confiées à l'E.P.M.L par diverses collectivités dans le cadre de conventions de mandat pour mener aussi bien des actions foncières que des études et des travaux dans l'aire de pleine compétence et le territoire non fiscalisé. Les projets exécutés en 2000 portent globalement sur un montant de dépenses de 14 931 797 F (cf. tableau ci-après).

- Sur la **zone** fiscalisée, les **mandats** de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de **travaux** d'aménagement, de démolition, requalification de sites, réhabilitation de bâtiments, concernent diverses opérations :

- sur la zone d'activités de Gondreville - Fontenoy-sur-Moselle, l'achèvement des chantiers de fouilles archéologiques,

- sur Pompey, le réaménagement des berges de la Moselle le long du site de l'ancienne usine en espace de promenade,

- sur Nancy, les travaux de réhabilitation intérieure de l'immeuble sis 73 rue Isabey, la restructuration du site industriel Daum dans le secteur Meurthe Canal, l'aménagement de l'espace Drouot - Saint-Nicolas, la réalisation d'une voirie de desserte de l'ENACT avec mur de soutènement le long du bras vert de la Meurthe,

- sur Thionville, la démolition des ensembles immobiliers que constituent les tours Cormontaigne, d'une partie des anciens abattoirs situés sur la rive droite de la Moselle, en plein centre ville,

- sur Auboué, les travaux de viabilité d'un lotissement destiné à l'accueil de familles victimes des affaissements miniers,

- sur Noviant-aux-Prés, la reconversion d'une ancienne distillerie en ateliers artisanaux,

- sur Rehon, l'aménagement des berges de la Chiers en lieu de promenade piétonnière et cyclable et la réalisation d'espaces verts aux abords de la cité Saint-Pierre,

- sur Lunéville, la requalification du quartier de la Barollière,

- sur Briey, la restructuration du site de l'ancien cinéma de la rue de la Lombardie.

Dans **l'aire non fiscalisée**, c'est la conduite de l'opération de restructuration d'une partie du secteur du puits Saint Charles à Petite-Rosselle.

- Les **mandats fonciers** prennent en compte des interventions spécifiques sans transfert patrimonial. Des opérations sont en cours sur le territoire métropolitain, visant des emprises nécessaires à la liaison routière Nancy/Saint-Max/Essey-lès-Nancy, du patrimoine militaire à Toul, un immeuble en centre ville à Briey.

- Quant aux mandats d'études, ils portent, en métropole, sur le site militaire du mont Saint-Quentin aux portes de Metz et, hors métropole, sur l'aménagement d'un parc d'activités sur le site de Forbach nord dans le cadre du projet transfrontalier Eurozone.

RECAPITULATIF DES DEPENSES

OPERATIONS	ANNEE 2000	CUMUL AU 31.12.2000
1- TRAVAUX	11 664 806	46 504 633
Z.A. GONDREVILLE - FONTENOY	376 970	5 906 311
NANCY - 73 rue Isabey	1 209 958	6 303 432
NANCY - Sile Daum	3 617 912	12 429 204
NANCY - Espace Drouot	283 580	3 522 867
NANCY-Voirie ENACT	746 304	4 741 062
THIONVILLE - Tours Cormontaigne	77 351	1 951 322
THIONVILLE - Anciens abattoirs	156 470	156 470
AUBOUÉ-Lotissement	1 026 488	4 300 144
NOVIAANT-AUX-PRES - Ateliers artisanaux	1 671 900	3 176 067
POMPEY - Berges de la Moselle	355 789	973 418
REHON - Berges de la Chiers	1 619 775	2 447 859
LUNEVILLE - La Barollière	100 569	100 569
BRIEY - Rue de la Lombardie	405 486	405 486
PETITE-ROSSELLE - Puits Saint-Charles	16 254	90 422
II-ACTIONS FONCIERES	1 566 670	6 866 196
NANCY/ESSEY - Voiries	126 764	5 426 274
TOUL - Caserne Dedon	1 250 000	1 250 000
BRIEY - Rue Maréchal Joffre	189 906	189 922
III- ETUDES	1 700 321	2 091 321
SECTEUR DE METZ - Mont Saint-Quentin	67 454	67 454
FORBACH nord - Eurozone	1 632 867	2 023 867
TOTAL	14 931 797	55 462 150

Montant en francs.